

Yoro BA

Histoire et création littéraire
dans
Les Trois Mousquetaires
d'Alexandre Dumas



Histoire et création littéraire
dans Les Trois Mousquetaires
d'Alexandre Dumas



Yoro BA

Histoire et création littéraire
dans *Les Trois Mousquetaires*
d'Alexandre Dumas

Éditions EDILIVRE APARIS
75008 Paris – 2010

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS

56, rue de Londres – 75008 Paris

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : actualites@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-3384-8

Dépôt légal : Mai 2010

© Edilivre Éditions APARIS, 2010

*Je dédie ce livre à mon épouse,
Mama Diallo,
qui m'est d'un grand soutien
dans cette aventure
difficile qu'est l'écriture.*

« Les hommes d'intelligence supérieure ont parfois au point de vue sentimental une mentalité voisine de celle d'un sauvage »,

G. LE BON, Hier et Demain

AVANT-PROPOS

Est-il nécessaire d'entreprendre ce travail ? Une étude exhaustive n'est-elle pas faite sur cette œuvre de Dumas ? Nous pouvons répondre par l'affirmative à cette dernière question. Cependant, nous sommes convaincus que notre contribution ne sera pas superflue. Pour la bonne et simple raison que la plupart des spécialistes d'Alexandre Dumas n'ont axé leurs travaux que sur la dimension littéraire de son œuvre. Et nous pensons que, pour avoir une lecture complète et approfondie des *Trois Mousquetaires*, il est impératif de revisiter l'Histoire de la France, plus précisément la première moitié du XVII^{ème} siècle.

Les Trois Mousquetaires, de nombreux lecteurs le savent peut-être, est un roman historique. Dumas s'intéresse là à une partie du règne de Louis XIII. Mais en l'écrivant, il n'avait aucune intention de produire une thèse d'histoire. Au contraire, il y a violé l'Histoire de façon éhontée. C'est-à-dire qu'il a manqué d'objectivité. Et le lecteur qui ignore cet aspect de la chose pourra croire que les personnages qui ont eu une existence réelle ont été peints tels qu'ils ont vécu. Ce qui est totalement faux ; du moins

pour certains d'entre eux. Les hommes politiques, en l'occurrence le roi et son plus grand collaborateur, Richelieu, sont généralement couverts de ridicule. Même certains événements ont connu un traitement partisan.

Sans remettre en cause le travail de l'écrivain et l'intérêt du roman, il nous semble important d'aider le lecteur à démêler les fils pour qu'il sache ce qui est vérité tangible et ce qui est pure imagination de l'auteur. Ainsi pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré un plan en trois grandes parties :

PREMIERE PARTIE :

La réalité historique

Dans cette partie, nous essayerons de faire œuvre d'historien. Le grand tour d'horizon que nous comptons accomplir, qui se rapportera aux dix-huit premières années (1610-1628) du règne de Louis XIII aura pour but de rétablir la vérité des faits. Aussi ferons-nous une excursion en Angleterre parce que le récit de Dumas a des ramifications outre-Manche.

DEUXIEME PARTIE :

*La création littéraire dans **Les Trois Mousquetaires***

Nous serons, dans celle-ci, des complices d'Alexandre Dumas. C'est-à-dire que nous fermerons les yeux sur son viol de l'Histoire. Nous présenterons les personnages principaux relativement à leurs ambitions, leurs passions et leurs rapports souvent conflictuels tels que nous les avons connus dans le roman.

TROISIEME PARTIE :

*Les thèmes récurrents et le succès des **Trois Mousquetaires***

Tout roman est bâti autour d'un certain nombre de thèmes, lesquels tendent à s'identifier à l'intrigue principale. Dans *Les Trois Mousquetaires*, les thèmes récurrents sont les thèmes de l'amour, de la vengeance, du masque, de l'espionnage et du contre-espionnage.

Aussi, tenterons-nous de voir la place du roman dans le monde des Lettres : son succès et également les réactions négatives qu'il suscita de la part d'écrivains contemporains jaloux.

PREMIERE PARTIE

LA REALITE HISTORIQUE

« La tâche des historiens consiste à reconstituer le passé. C'est là un point sur lequel tout le monde, historiens professionnels et profanes, est unanime », dit M. J. DHONDT dans un article intitulé : « *Histoire et reconstitution du passé.* »¹

Voilà une définition assez sommaire, mais tout à fait juste. En parlant de « reconstituer », M. J. DHONDT veut affirmer que l'historien n'est pas un spéculateur ; il doit disposer d'une matière à partir de laquelle il est tenu de rendre la réalité des faits comme ils se sont déroulés. C'est-à-dire qu'il doit, selon le mot d'A. Simon, être « **objectif** ». A Simon insiste beaucoup sur le concept de « l'objectivité en histoire ». Cela l'amène à donner, à titre comparatif, les définitions du terme « objectif » selon *Le Robert* ou *Lalande* :

* Pour *Le Robert*, « Objectif se dit d'une activité intellectuelle dont les résultats sont indépendants de toute référence subjective et d'où sont exclus tout

¹ DHONDT (M. J.), « *Histoire et reconstitution du passé* », tiré de *Raisonnement et Démarches de l'historien* de PERELMAN Chaïm, Université Libre de Bruxelles, Ed. de l'Institut de sociologie, 1963.

préjugé individuel, toute déformation plus ou moins volontaire de la vérité. »²

* D'après *Lalande*, « l'objectivité, spécialement, c'est l'attitude, la disposition d'esprit de celui qui voit les choses comme elles sont, qui ne les déforme ni par étroitesse d'esprit, ni par parti pris. »³ Ces deux définitions se contredisent-elles ?

En plus de l'objectivité, une autre exigence s'impose à l'historien : c'est la « **méthode** ». Celle-ci « requiert, pour être employée avec fruit, certaines connaissances techniques. Elle suppose d'ailleurs une matière sur laquelle elle puisse s'exercer, à savoir les documents grâce auxquels nous atteignons les faits du passé. »⁴

Cette méthode doit s'appuyer sur les trois notions essentielles suivantes :

*** « **La vérité historique**⁵ » : elle est l'objet de la recherche historique. Cette vérité, selon Paul Harsin, est différente de la « vérité dite scientifique que l'on atteint dans les sciences de la nature et qui résulte d'expériences innombrables et concordantes que l'on peut répéter à son gré... »⁶

La vérité historique n'est jamais définitivement acquise ; elle est sujette au dépassement. « Que la vérité historique puisse changer, que celle d'hier ne soit pas nécessairement celle d'aujourd'hui, cela ne peut faire l'ombre d'un doute ; car résultant du

² SIMON (A), « *L'Objectivité en histoire* ».

³ SIMON (A), op. cit.

⁴ HARSIN (Paul), *Comment on écrit l'histoire*, Liège, Georges Thon (Bibliothèque scientifique Belge), P. 11-12.

⁵ HARSIN (Paul), op. cit.

⁶ HARSIN (Paul), op. cit., P 15-16.

résultat de l'enquête sur une documentation toujours plus riche et toujours mieux éprouvée... »⁷

C'est en quelque sorte une vérité dynamique et non pas statique, une vérité qui se réalise progressivement sans jamais pouvoir atteindre un degré de certitude absolue.

*** « **Le fait historique**⁸ » : ce fait peut être simplement un objet matériel, brut. En général il est un phénomène d'opinion, c'est-à-dire la croyance qui s'est formée autour de ce fait.

*** « **Le document historique**⁹ » : aucune histoire ne peut survivre si elle n'est pas enregistrée dans un document. Celui-ci « est le plus souvent un document écrit (lettre, inscription, manuscrit quelconque.) Mais il peut être une simple tradition orale [...]. Il est même parfois simplement un objet ou un monument. »¹⁰

C'est le plus important de tous, car « Le document apparaît ainsi comme une sorte de miroir où se reflètent la vérité historique et le fait historique. »¹¹

Evidemment personne ne doute qu'Alexandre Dumas, à l'instar de beaucoup d'autres écrivains de son époque, soit parti de l'histoire pour élaborer son roman, *Les Trois Mousquetaires*. Nous savons aussi qu'il a bénéficié de la collaboration d'un historien, Auguste Maquet, dans toute sa production littéraire inspirée de l'histoire. Mais n'ayant ni l'ambition ni la

⁷ HARSIN (Paul), op. cit. P 17.

⁸ HARSIN (Paul), op. cit., idem.

⁹ HARSIN (Paul), op. cit., idem.

¹⁰ HARSIN (Paul), op. cit., idem.

¹¹ HARSIN (Paul), op. cit., idem.

compétence d'écrire des œuvres historiques authentiques, Dumas ne s'est pas embarrassé, outre mesure, de certaines exigences comme l'objectivité. La crainte de la déformation des faits historiques qui habite tout spécialiste était le dernier souci d'Alexandre Dumas.

A ce propos, Henri d'Almèras a vu juste, qui affirme que : « Si l'histoire l'avait attiré et le passionnait, comme d'autres, il n'en vit jamais que les côtés dramatiques et pittoresques, et entraîné par son tempérament de romancier, il n'hésitait pas à les exagérer, pour corser ses livres, aux dépens de la vérité. L'exactitude fut toujours le moindre de ses soucis. »¹²

Alexandre Dumas lui-même, en s'interrogeant sur l'histoire ne fait que donner raison à d'Almèras :

« Qu'est-ce que l'histoire ? disait-il. C'est un clou auquel j'accroche mes romans. »¹³

Ainsi donc, dans la production littéraire de Dumas, réalité et fiction se côtoient. Nous pouvons même dire que l'histoire était un prétexte pour lui ; il ne s'intéressait à elle que pour la débaucher. N'a-t-il pas aussi dit : « Quand on viole l'histoire, il faut lui faire un enfant¹⁴ » ?

Notre but à nous n'est pas de violer l'histoire. Nous voulons, au contraire, à la lumière des documents historiques authentiques, faire la part des choses entre la réalité et la fiction. Alors, pour mieux

¹² AMERAS (Henri d'), *Alexandre Dumas et Les Trois Mousquetaires*, Paris, Edgar Malfère, 1929.

¹³ MAUROIS (André), *Les Trois Dumas*, Paris, Hachette, 1957, P. 170.

¹⁴ MAUROIS (André), op. cit., idem.

justifier notre plan de travail, nous allons faire une certaine rétrospective dans le règne du roi Louis XIII.

Au lieu de suivre la démarche de Dumas – son roman commence au milieu du règne de Louis XIII – nous amorcerons notre étude depuis les années qui ont suivi l’assassinat d’Henri IV, lesquelles années marquant l’enfance (difficile) de l’héritier du trône.

Chapitre I

La France de 1610 à 1624

Cette période est très singulière, surtout à ses débuts. Quand Henri IV fut assassiné le 14 mai 1610, l'héritier, Louis XIII, n'avait que neuf ans. Avec la disparition de ce roi, le restaurateur du calme et de l'ordre, après de nombreuses années de guerres religieuses et politiques, pourrait alors commencer l'ébranlement de l'Etat et de la société : « On était en danger de dissolution de la France. Le roi mort, un enfant sur le trône, les liens politiques paraissent se rompre et le corps de l'Etat se décomposer. Comme s'ils fussent libres de ne pas continuer leur engagement envers son fils enfant, comme si les lois étaient mortes avec le roi, beaucoup – surtout les aristocrates – ne se croyaient plus tenus à aucune obligation. »¹⁵

¹⁵ REINHARD (Marcel) et DUFOURCQ (Norbert), *Histoire de France : des Origines à 1715*, Librairie Larousse, 1954, Tome I, P. 433.

1 – La régence de Marie de Médicis

En 1610, Louis XIII était encore loin de pouvoir incarner une autorité à laquelle tous les sujets français étaient tenus de se soumettre. Pourtant le destin vient de lui imposer la couronne. Alors, sa mère Marie de Médicis se fit proclamer Régente. Elle qui, « taciturne et indolente, est peu capable de gouverner, mais vite passionnée de pouvoir. »¹⁶

N'ayant pas été préparée à cette charge, le Pouvoir va couler entre les mains de la reine comme de l'eau. Elle fit exécuter le meurtrier Ravaillac, « punit les écrivains apologistes du régicide. »¹⁷

Dès la mort du roi, des gentilshommes se fortifièrent dans leurs demeures, des bandes se formèrent et commencèrent à tenir la campagne, à attaquer les maisons des particuliers et les châteaux, à « piller, rançonner, détrousser, saisir les deniers des caisses royales. Le tumulte et la sédition couvèrent dans les villes. Les princes et les Grands enrôlèrent les gentilshommes. Des troupes nombreuses et armées circulèrent, se défièrent, commencèrent à en venir aux mains. »¹⁸

Alors qu'Henri IV avait réussi à réunir les chefs des provinces sous son autorité ; maintenant, ces princes et les Grands se mettent à l'affût des occasions de revenir à l'indépendance de fait dans leurs gouvernements. La régente garde d'abord les

¹⁶ ARONDEL (M), BROUILLON (J) et RUDEL (J), *XVI^{ème} – XVII^{ème} – XVII^{ème} Siècle*, Paris, Bordas, Collection d'Histoire, 1959, P. 158.

¹⁷ PRECLIN (Edmond), TAPIE (Victor-L), *Le XVII^e Siècle : Monarchies centralisées (1610-1715)*, Paris, P.U.F, 1949, P. 145.

¹⁸ REINHARD (Marcel), DUFORCQ (Norbert), op. cit., P. 433.

vieux ministres et conseillers de son défunt mari. Mais le désaccord ne tarda pas à paraître : « La France va tomber en d'étranges mains », s'écrit Sully, l'un des plus grands ministres d'Henri IV, qui démissionne en janvier 1611.

« Dès lors, Marie de Médicis est le jouet de son entourage. Bientôt elle est dirigée par un couple d'aventuriers italiens [...], Leonora Galigai et son mari Concini. Celui-ci, intelligent et brave, mais avide et dépourvu de scrupule, met le trésor en coupe réglée. »¹⁹

La reine-mère poussa son zèle jusqu'à nommer Concini comme maréchal de France. Extraordinaire fortune que celle de Concini, qui dicte la loi aux ministres et à la reine, sans faire partie du conseil. Il exploite l'influence que sa femme possède sur Marie de Médicis. Il fait alors croire qu'il est indispensable au royaume.

Nous pouvons donc affirmer que c'est ce couple d'aventuriers et non la reine-mère qui gouvernait le royaume. Et au lieu de servir l'Etat, ces étrangers versent dans l'insolence et la plus grande gabegie. Ainsi le nombre des mécontents augmentait de jour en jour ; surtout parmi les princes de sang. Quant à « La signora Concini, [...] elle a ses hommes d'affaires. Elle fait valoir sa fortune qui grossit sans arrêt. On s'adresse à elle pour solliciter charges et bénéfices. On ne peut rien obtenir contre elle, ni sans elle... »²⁰

¹⁹ ARONDEL (M), BROUILLON (J) et RUDEL (J) op. cit., P. 159.

²⁰ VAUNOIS (Louis), *Vie de Louis XIII*, Paris, Grasset, 1944, P. 113.

Le gouvernement de la régente est un gouvernement fantoche et tous ses membres sont obligés d'appliquer les ordres de Leonora car, « Les ministres de roi de France ne peuvent se maintenir sans cette petite italienne. »²¹

Marie de Médicis, mal conseillée, ne se rendait pas compte des dégâts autour d'elle et se croyait maîtresse incontestée de la cour de France. « Comme elle était persuadée que personne ne pouvait lui résister, elle s'imaginait qu'elle n'avait plus besoin de ménager personne, pas même le roi, son fils... »²²

Elle pousse l'audace jusqu'à lever une armée pour punir le prince de Condi qui s'est rebellé contre elle. Pourtant le mécontentement est général. Il vient d'une hostilité spontanée à des étrangers qui exploitent le royaume. Les bourgeois et les parlements s'irritent. Les Grands saisissent la nouvelle occasion qui leur est offerte pour réduire l'autorité royale : « Les temps des rois sont passés, s'écrie l'un d'eux, celui des Grands est venu. » A ce défi des Grands, vient s'ajouter le remous des huguenots :

« Voyant le départ de Sully et la politique catholique de la régente, les protestants craignent l'abolition de l'*Edit de Nantes*²³ : ils s'organisent pour la lutte, s'appuyant sur les "Places de sûreté". »²⁴

²¹ VAUNOIS (Louis), op. cit., P. 113.

²² MOTTEVILLE (Madame de), *Mémoire pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, Amsterdam, chez François Changuion, 1723-1739, Tome I, P. 3.

²³ **L'Edit de Nantes** : le 13 avril 1598, le roi Henri IV promulgue une loi qui proclame la liberté de conscience pleine et entière dans tout le royaume. Bien mieux, il permit aux huguenots de créer leurs assemblées provinciales et nationales. Ensuite il leur reconnut près d'une centaine de « Places de

« Le favori [Concini] était universellement détesté, de nul plus que le roi. Louis XIII avait le goût de l'autorité et le sens de la grandeur royale. Or, il était exclu des conseils et des affaires, et le bruit courait de son incapacité. »²⁵

Et pendant que la noblesse prenait les armes en province, le désordre régnait à Paris ; surtout dans les tous premiers mois de l'année 1617. « Les séditions devenaient tous les jours plus fréquentes. [...]. La populace enfin attaqua [Concini] le 24 avril 1617 comme il sortait du Louvre. »²⁶

Ce coup de force créa une dissension entre le roi Louis XIII et la reine-mère, laquelle fut obligée de s'exiler à Blois. L'adolescent que l'on croyait incapable commençait à sortir ses griffes. Cela démontrait une réelle volonté d'autonomie et d'indépendance.

2 – Le pouvoir personnel de Louis XIII

La disparition du favori incompetent et véreux de Marie de Médicis peut être perçue comme une libération et une ultime solution. Une solution permettant de sauver le pays qui, avec le soulèvement des princes dans les provinces, est au bord de l'éclatement. Mais à seize ans, le roi pourra-t-il faire face aux multiples problèmes créés par le gouvernement déchu ? Quand on sait qu'il a été,

sûreté ». Ainsi l'arrêt de la persécution des protestants pourrait mettre fin à la guerre de religion.

²⁴ ARONDEL (M), BROUILLON (J) et RUDEL (J), op. cit., P. 159.

²⁵ REINHARD (Marcel), DUFORCQ (Norbert), op. cit., P. 436.

²⁶ MOTTEVILLE (Madame), op. cit., P. 4.

jusqu'à-là, tenu à l'écart des affaires ? Surtout que son favori à lui, Luynes, ne se montre pas meilleur que son prédécesseur ?

Par ailleurs, Louis XIII n'a pas rejeté d'un bloc l'ensemble de la politique de sa mère. Il maintient la politique catholique en luttant contre les huguenots. Mais bientôt il se rendra compte du vide qui l'entoure.

3 – Les difficultés politiques

L'absence d'une direction efficace pour les affaires générales du royaume accentue les échecs du roi dans sa lutte contre les protestants. Car nous l'avons dit, Luynes n'était pas un homme dynamique. Il ne se préoccupait que de son prestige personnel. « Autour de lui, [le roi] ne voyait que des hommes médiocres et de petits desseins. Chacun pensait d'abord à se garder de ses adversaires... »²⁷

D'autres historiens comme Arondel et ses collaborateurs confirment cette vérité : « Luynes, [disent-ils], se montre incapable d'établir l'ordre.²⁸ » Et en 1620 les Grands se soulèvent une fois de plus, appuyés par la reine-mère, furieuse d'avoir été écartée du Pouvoir. Devant les échecs répétés, Louis XIII ne trouve d'autres solutions que de se raccommode avec sa mère, laquelle, durant son exil, ne se sentait pas abandonnée de tous. Un certain Armand Jean du Plessis, dit Richelieu, évêque de Luçon, lui restera toujours fidèle. Il l'avait même accompagnée dans

²⁷ TAPIE (Victor), *La France de Louis XIII et de Richelieu*, Paris, Flammarion, coll. « Histoire », 1952, P. 156.

²⁸ ARONDEL (M), BROUILLON (J) et RUDEL (J), op. cit., P. 160.

son exil. « Reconnaissante, Marie de Médicis le soutient et l'aide à remonter la pente. Elle lui obtient le chapeau de cardinal en 1622 et, n'a de cesse que Richelieu entre au conseil. »²⁹

Ainsi, revenue à la cour, elle se met à fustiger le mauvais comportement et la mollesse des ministres. Et ces manquements constituaient des dangers puisque « La réputation de la France s'affaiblissait dans toute l'Europe.³⁰ »

Et le souci de relever l'image de la France, Marie de Médicis le partageait avec Richelieu.

²⁹ ARONDEL (M), BROUILLON (J) et RUDEL (J), op. cit., P. 162.

³⁰ TAPIE (Victor), op. cit., P. 157.

Chapitre II

La France de 1624 à 1628

Nous avons choisi cette période dans le règne du duo Louis XIII-Richelieu conformément au découpage temporel d'Alexandre Dumas dans *Les Trois Mousquetaires*. Toute la trame du roman se trouve comprimée en cette tranche temporelle de quatre années. Le romancier ne s'intéresse, dans le règne de Louis XIII, ni à la période qui précède l'avènement de Richelieu ni à celle qui suit la reddition des Rochelais.

Il est à noter une rupture très nette dans la politique de l'Etat à partir de 1624. Un homme nouveau d'une grande ambition émerge. Le roi en avait trop besoin, vu les difficultés qui l'assaillaient de tous les côtés.

4 – L'émergence de Richelieu

Au début, Richelieu inspirait crainte et méfiance à Louis XIII. Pourtant l'homme lui suggérait, par le truchement de la reine-mère, des idées de gloire et des moyens de sauvegarder la grandeur de la couronne. Ainsi le 29 avril 1624, Louis XIII décide de le faire entrer au conseil. Mais au départ, c'était pour montrer

qu'il a pardonné à sa mère et pour « que le monde sache réellement, et non d'apparence qu'il veut vivre avec elle sur le pied d'une entière confiance. »³¹

Le cardinal est donc accepté en qualité de conseiller ; si on lui demande son avis, il le donnera. Il ne sera chargé d'aucune négociation ni d'aucune exécution. Mais ce rôle effacé ne satisfait pas le cardinal : « Ce qu'il veut, c'est ordonner. »³²

A cette époque, c'est un certain La Vieuville qui était le membre le plus important du conseil. Le nouveau venu fera vite parler de lui car il dénoncera La Vieuville auprès du roi ; il l'accusera « de dénaturer les décisions du conseil en les transmettant aux ambassadeurs, de tripoter avec les finances et de ne pas payer les pensions. »³³ La Vieuville est arrêté le 13 août 1624 et emprisonné à Amboise.

Richelieu sera donc promu chef du conseil. Une ère nouvelle commence pour la France. Passionnément ambitieux, il met sa compétence au service de l'Etat. « Le cardinal observe d'un œil impitoyable ce peuple français dont les mouvements sont imprévisibles comme ceux de la mer, cette noblesse avide et indomptable, habituée à rançonner la couronne, constamment prête à la rébellion [...] ; ces bourgeois, ces financiers, acharnés à poursuivre leur ascension et qui ont, en définitive, tiré profit de tous les malheurs du royaume. »³⁴

³¹ VAUNOIS (Louis), op. cit., P. 296.

³² VAUNOIS (Louis), op. cit., P. 296.

³³ VAUNOIS (Louis), op. cit., P. 296.

³⁴ ELANGER (Philippe), *Richelieu : le Révolutionnaire*, Paris, Librairie Académique, 1969, P. 22.